

**Budget - Finances**

---

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**Lundi 6 octobre 2025 à 18h**

N°11

**OBJET : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION UNI-  
VERT SPORT**

**Note de synthèse :**

L'association Uni-Vert Sport est à l'origine d'un projet d'envergure, à l'occasion duquel un sportif à couru chaque jour un marathon, pendant 100 jours. Cet exploit sportif a fait l'objet d'un film intitulé « 100 marathons vus du cœur ».

Montargis a joué un rôle important durant cette aventure, c'est pourquoi une projection du film aura lieu au Tivoli à l'automne 2025.

En raison de l'investissement, et l'attachement particulier à notre commune, il est proposé d'attribuer une subvention exceptionnelle de 200 € à l'association Uni-Vert Sport.

Il vous est proposé au travers de cette délibération d'attribuer cette subvention.

**Projet de délibération :**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2121-29,

**Vu** la demande de subvention de l'association Uni-Vert Sport,

**Vu** l'avis de la Commission Générale du 29 septembre 2025,

**Vu** l'exposé de M. le Maire,

Il est proposé au Conseil Municipal de :

**ATTRIBUER** une subvention exceptionnelle de 200 euros à l'association Uni-Vert Sport ;

**AUTORISER** M. le Maire ou son représentant à procéder à toute formalité nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

**INSCRIRE** le montant de ces dépenses au budget de la Commune.